d'instruire ont accepté en reconnaissance le sacrement régénérateur.

Ajoutons que six de nos médecins ou infirmiers chrétiens, comme plusieurs Sœurs franciscaines, ont succombé, victimes de leur charité.

Nons les recommandons à vos prières.

Jean-Marie de Lamennais déclaré « Vénérable »

Le frère du trop célèbre et malheureux Lamennais a étédernièrement déclaré Vénérable par l'introduction officielle, sanctionnée par Pie X, de sa cause de béatification.

Le procès institué par la Congrégation des Rites a mis en lumière les travaux et les vertus de cet homme de Dieu, qui a fondé une institution naguère très florissante en Bretagne et détruite par la persécution actuelle,— celle des Frères de Ploermel pour l'instruction chrétienne de la jeunesse.

Jean-Marie de Lamennais unissait, à la plus ardente et à la plus délicate charité pour son frère, la docilité la plus complète et la plus prompte aux enseignements pontificaux. L'apostasie de son frère fut pour lui la cause de souffrances inénarrables; tandis que son cœur en était brisé, il se voyait l'objet de suspicions et de contradictions qui ne purent l'amener à se relâcher de son héroïque charité pour le malheureux Féli.

Lorsque furent condamnées les Paroles d'un croyant, il lui adressa ce touchant billet : « Je descends du saint autel. Je viens d'offrir à Dieu le sacrifice du sang de son Fils pour lui demander la résignation, le calme et l'humble courage dont nous avons besoin l'un et l'autre, dans un moment où notre âme est broyée par d'inexprimables peines... O mon pauvre Féli, crois que je t'aime bien! — Jean. »

Féli de Lamennais ne répondit pas à cette lettre fraternelle.

Le plus vieux des curés

La tournée de confirmation a amené samedi dernier Mgr l'archevêque-coadjuteur à Raches (France). M. Gadenne, malgré ses 105 ans, n'a point voulu laisser à M. le pro-curé l'honneur de recevoir Sa Grandeur. Benedictus qui venit in nomi-